

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Saint-Orens-de-Gameville (31650)

Réponses de Aude Lumeau-Preceptis, au nom de la liste « A Saint Orens, le coeur de la ville c'est vous »

– le 14/02/2020 à 21:28 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Etes-vous peu / passablement / assez / très favorable à cette démarche ?

Pensez-vous dégager un budget à cet effet ? A quel niveau ?

Notre projet prévoit un ensemble de mesures pour la mobilité, dont un axe important sur les aménagements de la circulation et du stationnement, ainsi qu'un ensemble de mesures sur les modes doux de déplacements. Développement d'un Plan St O'Vélo.

Le financement et les échéances devront être définis au vu des conclusions de l'audit de la situation financière de St-Orens que nous prévoyons, pour tout projet à long terme, et dans le cadre d'une programmation pluriannuelle des investissements. Les partenariats voiries avec la métropole seront maintenus puisque les mobilités restent de sa compétence et élargis à d'autres partenaires.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Seriez-vous peu / passablement / assez / très favorable à cette démarche, supposant que ce comité vélo puisse compter sur votre appui, en termes de moyens et de publicité

Le vélo dans la ville est un des thèmes qui se prête à une consultation citoyenne et à un partenariat avec les associations locales. Les modalités seront à définir en fonction de l'ensemble des partenaires intéressés. Nous impulserons un travail collectif concerté et seront attentifs à mettre à disposition tout ce qui devra l'être pour fluidifier la concertation et la mise en œuvre des décisions, en lien avec nos moyens publics, financiers et humains.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer un réseau express vélo Nous voyons sur la commune de StOrens trois aménagements pratiques qui devraient être réalisés en priorité. Partagez-vous cette analyse ?

- 1 - Création et sécurisation des liaisons cyclables entre la MAM et le Corail à travers le secteur du Centre Commercial Leclerc, avec connexion à celle longeant la Marcaissonne
- 2 - Aménagement de l'avenue J. Bellière assurant la continuité cyclable du Corail jusqu'à Altigone. Aménagement sécurisé de la traversée de la rue de Lalande
- 3 - Création d'une piste reliant la RD2 au rond-point de But par la coulée verte et la zone verte (derrière les Pradelets).

Plusieurs axes se dégagent pour nous dans les aménagements d'itinéraires cyclables :

- Les itinéraires « express », tels que ceux que vous proposez ici, qui permettent aux vélos de rallier des centres clés, et qui relient St Orens aux communes voisines – ils impliquent la réalisation de solutions de franchissement sécurisé des grands axes (RD2, route de Lalande)
- Les itinéraires plus localisés (accès aux écoles...), qui peuvent utiliser les routes secondaires existantes après sécurisation (signalétique notamment) et études de bandes cyclables à aménager.
- Les itinéraires de promenade, dans le cadre de corridors végétalisés.

Les étapes des aménagements seront programmées: rénovation et sécurisation du réseau existant, aménagements locaux, franchissements sécurisés, nouvelles pistes (Plan St-O Vélo)...

Action n°4 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur Etes-vous peu / passablement / assez / très favorable à :

- Promouvoir l'utilisation du système permettant à chacun de signaler aux services de la municipalité tout problème de sécurité rencontré associé aux aménagements de circulation existant, et rendre compte de son efficacité ?
- Améliorer les signalétiques des directions au début et croisement des pistes cyclables mais aussi piétonnes ?
- Créer des abaissements à la transition des itinéraires empruntés à vélo (pistes, voies vertes) ?

Nous souhaitons installer un dialogue régulier entre les Saint-Orennais et les élus, et développer les actions de prévention dans le cadre de la sécurité routière, en milieu scolaire notamment. Les remarques et requêtes des usagers seront enregistrées afin de garantir une prise en compte efficace et des réponses rapides sur les solutions adoptées ou envisagées. Il faudra que le plan St-O vélo prévoit une critérisation de ce qui pourra faire l'objet d'un traitement d'urgence ou d'une mise en œuvre requérant un plan à structurer avec le soutien du comité vélo.

L'amélioration de la signalétique et la création d'abaissements sont des solutions que nous pourrons implanter rapidement, pour un premier pas vers la restructuration du réseau cyclable, par exemple sur les itinéraires traversant certains lotissements et la coulée verte.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Pensez-vous faire quelque chose pour pacifier le trafic routier sur les grands axes qui traversent la commune, notamment la RD2, l'avenue de la Marcaissonne, la rue de Lalande, l'avenue Louis Couderc ?

Les récentes constructions galopantes ont énormément aggravé la circulation dans St Orens, et notamment sur les axes que vous citez. La reprise en main de cette circulation s'inscrit dans une approche globale de redéfinition des priorités de développement de la ville. Elle est indispensable et devra s'établir en partenariat avec la métropole. Le centre-ville doit être rapidement sécurisé pour les piétons et les vélos, avec passage à vitesse réduite, ainsi que les axes que vous avez notés.

Action n°6 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Seriez-vous peu / passablement / assez / très favorable à développer les zones limitées à 30 km/h dans St Orens notamment en propageant les zones existantes ?

Les rues qui desservent les quartiers sont déjà en partie aménagées pour réduire la vitesse. L'extension de ces zones semble pertinente, avec notamment des chicanes (efficaces et silencieuses, et facilitant le stationnement sur la chaussée) pour contrôler la vitesse. Sur les routes où la circulation est plus dense, les solutions seront obligatoirement étudiées non pas rue par rue mais avec une réflexion globale avec les partenaires (SICOVAL, Métropole...).

Action n°7 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Etes-vous favorable à étendre la sécurisation des trottoirs et itinéraires piétons autour de chaque établissement scolaire, au-delà de ce qui a déjà été réalisé ?

Que penseriez-vous d'étudier la mise en place un ramassage scolaire piéton ?

La circulation aux abords des écoles est un problème récurrent. C'est avec les usagers, notamment les parents d'élèves de chaque école, que les solutions les plus adaptées devront être recherchées. Les problèmes ne se posent pas de la même manière sur chacun des trois groupes scolaires. Bien qu'il y ait eu réfection du centre-ville, l'accès piéton et vélo à l'école Henri Puis reste particulièrement dangereux par exemple.

Avant de promettre la mise en oeuvre d'un pédibus il faut d'abord que les accès piétons soient sécurisés, et ce tout le long des parcours envisagés. Les partenariats potentiels devront alors être étudiés, ainsi que les coûts et l'investissement des acteurs de l'école dont les parents d'élèves.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°8 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Etes-vous peu / passablement / assez / très favorable à étendre l'offre de stationnement vélo (arceaux, visibilité, protection, sécurisation), typiquement de 5 places aux abords arrêts de bus, mais aussi des zones commerciales, établissements de service public et de santé de St Orens ? Possibilité de profiter des subventions Alveole de la FUB.

L'aménagement des zones de stationnements vélos doit s'inscrire dans un plan global d'aménagement de la ville pour le vélo ; dans un premier temps, de nouveaux arceaux vélos pourront être installés dans les zones qui seront définies avec les usagers. Comme pour chaque aménagement, nous rechercherons bien sûr les aides et partenariats potentiels en étant investis sur la finalité et les objectifs que nous poursuivons ; rendre l'utilisation du vélo comme mode de déplacement sécurisé et sécurisant pour l'ensemble des utilisateurs des réseaux et voies existants.

Action n°9 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Seriez - vous peu / passablement / assez / très favorable à ces propositions, particulièrement applicables à St Orens compte tenu de son développement actuel et futur ?

Nous prescrivons pour chaque opération de construction et d'aménagement un ensemble de mesures écologiques, dont la création d'accès cyclables et de locaux à vélos. Nous inciterons et soutiendrons la mise à niveau des bâtiments existants afin que l'ancien ne soit pas défavorisé.

Promouvoir une culture vélo

Action n°10 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Seriez-vous peu / passablement / assez / très favorable à promouvoir l'utilisation du vélo par les services municipaux quand c'est possible ?

L'utilisation du vélo ne peut être imposée, mais sera étudiée lorsque les missions s'y prêtent, et proposée. Nous travaillerons sur la réalité des missions et sur la base du volontariat des agents.

Action n°11 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Etes-vous peu / passablement / assez / très favorable à verbaliser le non-respect des zones réservées aux piétons (trottoirs, passages protégés, au bénéfice de PMRs et des familles notamment) et des pistes cyclables ?.

Le problème du stationnement illicite s'inscrit dans une approche globale des conditions de circulation et de stationnement de tous les véhicules. Dans les zones où le plan de circulation et de stationnement est adapté (places marquées sur la chaussée par exemple), il y a beaucoup moins de gêne sur les trottoirs et les aménagements cyclables. C'est donc en toute logique que l'aménagement de solutions viables pour tous doit primer (la signalisation, la prévention...).

Commentaires généraux

Notre projet met également en avant la promotion du vélo à assistance électrique, indispensable si l'on veut inciter les Saint-Orennais à utiliser le vélo, compte tenu des dénivelés dans la ville et ce quel que soit leur âge et leur condition physique.

Nous proposons aussi d'étudier l'installation de stations de vélos en libre-service.

Par ailleurs nous insistons sur le développement des transports en commun, car chacun, selon ses besoins, son âge, sa santé, ses goûts, etc... doit trouver des solutions de mobilité adaptées. Notre municipalité s'attachera à définir de nouvelles possibilités de déplacements et à les accompagner en toute sécurité, en fonction des financements disponibles, des aides dont notre commune pourra bénéficier et de la volonté de notre équipe que de voir une ville se transformer en toute sécurité.

Nous refusons pour l'heure d'empiler les promesses et les plans ambitieux qui ne trouveraient pas d'issues financières au vue de l'état financier de notre commune. Notre préoccupation demeure que de considérer les demandes relatives aux modes doux de mobilité avec sérieux et ambition.